



HAL
open science

Combien y a-t-il de poulets ici?

Anne Reboul

► **To cite this version:**

Anne Reboul. Combien y a-t-il de poulets ici?. La continuité référentielle, Klincksieck, pp.149-179, 1997.
halshs-00003813

HAL Id: halshs-00003813

<https://shs.hal.science/halshs-00003813>

Submitted on 3 Feb 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Combien y a-t-il de poulets ici? Les référents évolutifs, identité et désignation

Anne Reboul

"...je dis que la notion de la substance individuelle enferme tous ses événements et toutes ses dénominations, même celles qu'on appelle vulgairement extrinsèques (c'est-à-dire qui ne lui appartiennent qu'en vertu de la connexion générale des choses)"

Leibniz, lettre à Arnaud, 14 juillet 1686.

Après les avoir fait sortir, l'un [des anges] dit [à Lot]: Sauve-toi pour ta vie; ne regarde pas derrière toi, et ne t'arrête pas dans toute la plaine; sauve-toi vers la montagne, de peur que tu ne périsses. (...) La femme de Lot regarda en arrière, et elle devint une statue de sel.

Genèse, Chapitre 19¹.

1. Introduction: splendeurs et misères du traitement traditionnel de l'anaphore

Je commencerai par rappeler la définition traditionnelle de l'anaphore dont une excellente formulation est donnée par Ducrot et Todorov (1972, 358):

Définition traditionnelle de l'anaphore

Un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire pour lui donner une interprétation (même simplement littérale), de se reporter à un autre segment du même discours.

Cette définition décrit ce qui a été traditionnellement considéré comme le fonctionnement de l'anaphore, mais ne lui fournit que l'esquisse d'une explication, la nécessité de se reporter à un autre segment du même discours. C'est à Jean-Claude Milner (1978, 1982, 1989) que revient le mérite d'avoir tenté une telle explication et de l'avoir insérée dans une théorie générale de la référence. La référence, ou la désignation, est le propre des expressions dites référentielles, c'est-à-dire des expressions

¹ L'histoire de la femme de Lot est citée et discutée dans Wiggins 1980, 60-61 et 66-67.

nominales: descriptions définies et indéfinies, pronoms personnels et démonstratifs, expressions nominales possessives et démonstratives, noms propres, etc. Selon Milner, il faut distinguer la *référence virtuelle* d'une expression référentielle de sa *référence actuelle* : la référence virtuelle correspond au sens de l'expression référentielle et définit les conditions auxquelles un objet doit satisfaire pour être le référent de l'expression référentielle en question; la référence actuelle d'une expression référentielle, c'est l'objet dans le monde que désigne l'expression en usage, en fonction de sa référence virtuelle. La référence virtuelle d'une expression référentielle est une entité linguistique, déterminée hors emploi; sa référence actuelle est une entité du monde et ne peut être déterminée qu'en emploi. On remarquera que Milner défend une conception compositionnelle du sens et que, dans le cas des expressions référentielles complexes comme, par exemple, les descriptions définies ou indéfinies, chaque composant de l'expression référentielle contribue à la référence virtuelle de l'ensemble et a donc un rôle à jouer dans la détermination de la référence actuelle.

A partir de cette distinction entre référence virtuelle et référence actuelle, Milner divise la catégorie des expressions référentielles en expressions *autonomes référentiellement* et expressions *privées d'autonomie référentielle* (ou *non-autonomes référentiellement*): les premières arrivent, en principe, à se déterminer un référent par elles-mêmes, c'est-à-dire grâce à leur référence virtuelle, alors que les secondes échouent à se déterminer un référent par elles-mêmes, étant dépourvues de référence virtuelle ou n'ayant qu'une référence virtuelle très pauvre. Les premières correspondent aux descriptions définies ou indéfinies par exemple, les secondes, de façon typique, au pronom de troisième personne. Cette différence de capacité entre les expressions référentielles est un fait linguistique, puisqu'il dépend de la référence virtuelle des expressions référentielles.

Ce qui, dans cette optique, explique le fonctionnement de l'anaphore, c'est précisément la nécessité pour les expressions référentielles non autonomes référentiellement de passer par celles qui le sont pour se déterminer une référence. Le fonctionnement de la relation anaphorique se laisserait donc décrire de la façon suivante: le terme anaphorique privé d'autonomie référentielle, disons un pronom de troisième personne, est lié par une relation anaphorique de coréférence et de reprise à un terme référentiel autonome référentiellement

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

traditionnellement appelé l'*antécédent*, disons une description définie ou indéfinie, auquel il emprunte sa référence virtuelle. Cet emprunt permet alors au terme anaphorique non autonome de se déterminer, sur la base de la référence virtuelle de son antécédent, une référence actuelle. Ainsi, dans l'exemple (1), le pronom de troisième personne *il* aurait pour antécédent la description définie *le jeune dromadaire* et c'est en lui empruntant sa référence virtuelle qu'il se déterminerait une référence actuelle:

(1) A la fin, le jeune dromadaire en eut assez et, se précipitant sur l'estrade, il mordit le conférencier.

J. Prévert, *Le dromadaire mécontent*.

On remarquera que, dans cette analyse, le terme anaphorique et son antécédent n'ont pas nécessairement la même référence actuelle, mais qu'ils ont la même référence virtuelle. Milner introduit donc, de façon parallèle à la distinction entre référence virtuelle et référence actuelle, une distinction entre *coréférence virtuelle* et *coréférence actuelle* : deux termes sont en relation de coréférence virtuelle s'ils partagent la même référence virtuelle et ils sont en relation de coréférence actuelle s'ils partagent la même référence actuelle. En règle générale, un terme anaphorique et son antécédent sont à la fois en relation de coréférence virtuelle et de coréférence actuelle. Seule la première, cependant, est indispensable au fonctionnement de l'anaphore tel qu'il est analysé par Milner et, dans certains cas, il peut, toujours selon Milner, y avoir coréférence virtuelle sans qu'il y ait coréférence actuelle. Pour finir sur la théorie milnérienne de l'anaphore, il faut remarquer qu'elle ne se sépare en rien de l'analyse traditionnelle, telle qu'elle est représentée notamment dans la citation de Ducrot et Todorov que j'ai donnée plus haut. Elle se contente de l'expliquer, de la motiver.

On remarquera que cette description de l'anaphore suppose que les deux termes, l'anaphorique et son antécédent, soient identiques, au terme du processus, quant à leur référence virtuelle, leur sens. Si c'est bien le cas, et rien chez Milner ne vient contredire cette hypothèse, ces deux termes devraient obéir au *principe leibnizien de la substitution salva veritate*, principe qui peut s'énoncer de la façon suivante (Ishiguro 1990, 17):

Le principe de substitution *salva veritate*

Deux termes que l'on peut substituer l'un à l'autre sans affecter la valeur de vérité de la proposition sont identiques

Si, donc, l'analyse de Milner est juste, on devrait pouvoir substituer à l'anaphorique son antécédent sans changer la vérité de la proposition exprimée. Si l'on applique le principe à (1), on obtient le résultat suivant:

(1') A la fin, le jeune dromadaire en eut assez et, se précipitant sur l'estrade, le jeune dromadaire mordit le conférencier.

(1') peut paraître un peu bizarre, mais il paraît clair que la valeur de vérité de la proposition n'est pas changée. En va-t-il de même lorsque l'antécédent est une description indéfinie?

(2) Comme nous passions devant l'olivier du lierre, un très petit Sioux en sortit brusquement; il était couronné de plumes et portait un carquois dans le dos...

M. Pagnol, *La gloire de mon père*.

(2') Comme nous passions devant l'olivier du lierre, un très petit Sioux en sortit brusquement; un très petit Sioux était couronné de plumes et portait un carquois dans le dos.

Ici, les choses se compliquent: la répétition de la description indéfinie en (2') implicite en effet l'existence de deux très petits Sioux alors que (2) n'implicitait rien de tel. Cela reste cependant au niveau de l'implication et, on peut décider de considérer que la valeur de vérité de la proposition reste malgré tout la même. Qu'en est-il cependant dans l'exemple (3) que j'emprunte à Brown & Yule (1983, 202):

(3) Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four, coupez-le en quatre et rôtissez-le pendant une heure.

(3') Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez un poulet actif et bien gras pour le four, coupez un poulet actif et bien gras en quatre et rôtissez un poulet actif et bien gras pendant une heure.

Ici, le résultat de la substitution ne peut plus préserver la valeur de vérité de (3) et ceci permet de montrer que *un poulet actif et bien gras* et *le* ne sont pas sémantiquement équivalents. Ils ne partagent pas leur référence virtuelle. Cependant, il ne fait pas de doute qu'ils partagent leur référence actuelle et c'est un des problèmes

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

que pose (3) à l'analyse traditionnelle que cette analyse laisser penser qu'il y a plusieurs poulets et non un seul.

Des exemples comme ceux-ci posent plusieurs problèmes intéressants:

- (i) un problème linguistique: comment décrire l'anaphore et en expliquer le fonctionnement hors de la tradition linguistique?
- (ii) pourquoi, alors qu'il n'y a qu'un seul objet, la substitution *salva veritate* des termes donne-t-elle un résultat inverse de celui auquel on pourrait s'attendre?
- (iii) comment déterminons-nous qu'il s'agit d'un objet unique?

Je traiterai ces trois questions dans la suite de cet article, mais de façon passablement inégale et dans un ordre différent de celui dans lequel elles sont énumérées ici. Mais, avant de les aborder, je voudrais dire quelques mots des exemples comme (3).

2. Les référents évolutifs

(3) est un exemple classique de *référent évolutif*. Un énoncé est un exemple de référent évolutif, s'il décrit ou implique un processus ou une suite de processus tels que l'objet du premier processus est identique à celui qui émerge du dernier processus alors même que les processus intervenus l'ont profondément modifié. Un intérêt des exemples de ce type, c'est qu'ils violent souvent la loi de substitution *salva veritate* : en d'autres termes, alors que l'objet est le même au début et à la fin de l'énoncé, la même description, explicite ou implicite, ne saurait s'y appliquer. On l'a vu plus haut sur l'exemple (3), on peut le voir sur d'autres exemples:

- (4) Prenez une dinde [vivante] d'environ 4 ou 5 kg, tuez-la, plumez-la à sec, videz-la, flambez-la (ce qui consiste à brûler tous les duvets autour de la dinde), ouvrez-la entièrement comme un livre, puis désossez-la et dénervez-la complètement.

P. Perret, *Le petit Perret gourmand*.

Ici, de nouveau, il ne peut y avoir substitution *salva veritate* : indépendamment même du problème de l'article indéfini, la dinde, après toutes les opérations qu'on lui a fait subir (et surtout le

désossement) ne pèse probablement plus le même poids. Pourtant, il s'agit bien du même objet.

Examinons maintenant l'exemple (5):

- (5) Tenez, [cet enfant] qui vient de tomber, qui saigne un peu du genou et qui se relève en pleurant - et Gabrielle a posé son ouvrage sur la table et elle court vite, vite, empêtrée dans sa longue jupe claire, vers les larmes du petit que sèche déjà une Anglaise entre deux âges, extraordinairement comme il faut -, il tombera bien plus durement, un très joli soir de mai, entre Sedan et Namur, en allant porter un pli à un général républicain du nom d'André Corap qui sera célèbre pendant huit jours.

J. d'Ormesson, *Au plaisir de Dieu*.

Ici, de nouveau, le principe de substitution *salva veritate* contredit l'identité évidente entre l'enfant qui tombe et que sa mère se précipite pour relever et le jeune homme qui sera abattu des années plus tard. On remarquera cependant que la croissance de l'enfant n'est pas décrite en (5), mais implicite: ce n'est pas un enfant qui porte un pli à un général pendant la drôle de guerre.

Michel Charolles a proposé une analyse de l'exemple (3) dans laquelle l'exemple (3) n'est plus tout à fait un contre-exemple à la théorie traditionnelle de l'anaphore: selon lui, dans l'exemple (3), les différents pronoms *le* reprennent la tête nominale de la description indéfinie, à savoir *poulet*. Dans cette optique, le problème de la reprise de l'ensemble de la description indéfinie ne se pose plus. Par ailleurs, dans son analyse, il admet que l'interlocuteur ne calcule pas les modifications successives de l'animal. J'aurai l'occasion de revenir sur cette analyse par la suite.

Dans l'instant, on notera, toujours à propos de l'exemple (3), qu'il présente une ressemblance de surface avec les exemples de référence indirecte proposée par Nunberg (1978) et par Fauconnier (1983):

- (6) George Sand est sur le troisième rayon à gauche.

George Sand renvoie, non pas à l'écrivain, mais à ses livres. On le sait, Fauconnier analyse ce genre d'exemples par le recours à des *connecteurs* entre représentations dans des espaces mentaux, en l'occurrence le connecteur qui lie un écrivain à ses oeuvres. On

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

pourrait envisager une analyse semblable pour les référents évolutifs: pour des exemples comme (3) et (4), on proposerait que les connecteurs entre la description de départ et les anaphores successives correspondent aux diverses opérations que subit l'objet. Pour des exemples comme (5), le connecteur serait celui qui lie un enfant à l'adulte qu'il sera plus tard. On pourrait cependant proposer une analyse alternative selon laquelle, pour tous les cas de référents évolutifs, le connecteur est purement et simplement la relation d'identité, puisque, à la différence de ce qui se passe en (6), en (3), (4) et (5), l'objet change, il évolue, mais c'est toujours le même objet.

Avant, toutefois, de me consacrer à l'identité entre objets et à son rapport avec les référents évolutifs, je voudrais m'arrêter sur la possibilité de considérer l'identité comme un connecteur pragmatique au sens de Fauconnier ou une fonction pragmatique au sens de Nunberg. On se souviendra en effet que, pour Nunberg comme pour Fauconnier, ce ne sont pas des objets qui sont liés par les connecteurs ou fonctions pragmatiques, mais des représentations mentales et que ces représentations mentales correspondent le plus souvent à des objets différents: un écrivain et son oeuvre, un objet et le possesseur de cet objet, un client et le plat qu'il a commandé, etc. Cette caractéristique n'a rien de surprenant puisque la théorie de Fauconnier, comme celle de Nunberg, cherche à résoudre le problème de la référence indirecte qui surgit précisément lorsque, pour désigner un objet, le locuteur désigne un autre objet qui entretient une relation quelconque (correspondant au connecteur pragmatique) avec le premier. Dans le cas des référents évolutifs, on peut considérer qu'on a effectivement plusieurs représentations mentales différentes, la première (*un poulet actif et bien gras*) explicitement donnée par l'énoncé, les autres (*un poulet mort, un poulet préparé pour le four*, etc.) inférables à partir de l'énoncé. Ce qui diffère dans ce cas par rapport aux situations généralement traitées par la théorie des espaces mentaux, c'est que ces diverses représentations mentales correspondent au même objet, d'où la possibilité apparente de les traiter comme liées par le connecteur pragmatique d'identité. Ceci, cependant, pose un problème: si, en effet, les éléments des espaces mentaux sont des représentations mentales (et il est difficile d'imaginer qu'il puisse s'agir d'autre chose), alors ce sont des représentations mentales et non pas des objets qui sont liées par le connecteur pragmatique d'identité: mais dans ce cas, on se trouve devant un problème de confusion entre usage et mention. Les représentations mentales considérées

ne sont en rien identiques (elles ne passent pas le test de la substitution *salva veritate*), ce sont les objets auxquels elles correspondent qui le sont, mais ce que lie le connecteur pragmatique d'identité, dans la théorie de Fauconnier, ce ne sont pas les objets eux-mêmes, mais les représentations. Ainsi, on le voit, loin que la théorie de Fauconnier puisse produire une solution aux problèmes des référents évolutifs, ce problème la met en difficulté de la même façon et pour les mêmes raisons qu'il met en difficulté l'analyse milnérienne de l'anaphore: faute de la possibilité d'une substitution *salva veritate* des termes ou des représentations.

Ainsi, on le voit, c'est en passant par l'identité entre objets et non par l'identité entre termes ou représentations mentales que l'on pourra envisager un début de solution au problème des référents évolutifs.

3. Les principes leibniziens sur l'identité

L'un des grands apports de Leibniz à la philosophie contemporaine (cf. notamment Kripke 1982), c'est son travail sur la référence qui l'a amené, entre autres, à proposer trois grands principes¹, dont le premier, déjà indiqué plus haut, est le principe de substitution *salva veritate*. Voici les deux autres:

Le principe dit de Leibniz

Si A et B sont identiques, tout ce qui est vrai de A est vrai de B.

$[A = B \rightarrow (f) (fA \equiv fb)]$

Le principe de l'identité des indiscernables

Si tout ce qui est vrai de A est vrai de B et vice versa, et s'il n'y a pas de différence discernable entre A et B, alors A est identique à B.

$[(f) (fA \equiv fB) \rightarrow A = B]$

Ces trois principes sont différents les uns des autres, ce qui ne signifie pas qu'ils soient totalement indépendants les uns des

¹ Repris, dans cette formulation, de Ishiguro (1990, 17). On remarquera que le principe dit de Leibniz a aussi été appelé *Principe de l'indiscernabilité des identiques*.

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

autres. On voit plus facilement cette interdépendance à partir d'une distinction entre trois types d'identités (cf. Ferret 1993, 14):

(i) l'*identité numérique* qui est celle qu'un objet entretient avec lui-même à la fois à un moment donné et au travers du temps;

(ii) l'*identité qualitative* qui désigne le partage par plusieurs objets particuliers des mêmes propriétés;

(iii) l'*identité sortale*, enfin, qui unit dans une même espèce ou dans un même genre différents particuliers¹.

A partir de cette distinction, on voit que le principe de Leibniz a pour antécédent l'identité numérique et pour conséquent l'identité qualitative. Le principe de l'identité des indiscernables, qui est son converse, a pour antécédent l'identité qualitative (totale) et pour conséquent l'identité numérique. Quant au principe de substitution *salva veritate*, il part de la possibilité de la substitution *salva veritate* des termes, pour en affirmer l'identité. J'ai déjà utilisé dans cet article le principe de substitution *salva veritate* ; j'aurai, par la suite, l'occasion d'utiliser le principe de Leibniz.

L'identité est une relation logique qui a trois propriétés formelles: la réflexivité ($a = a$), la transitivité ($[(a = b) \& (b = c)] \rightarrow a = c$) et la symétrie ($[(a = b) \rightarrow (b = a)]$). Ces trois propriétés ne joueront pas un rôle direct dans l'argumentation qui va suivre, mais on doit toujours en garder le souvenir lorsque l'on discute d'identité.

Enfin, on remarquera que ce qui nous intéresse *a priori*, face aux exemples de référents évolutifs énumérés plus haut, c'est

¹ On peut contester très fortement les termes d'*identité qualitative* ou d'*identité sortale* : l'identité qualitative, dans la définition qu'en donne Ferret, n'est rien d'autre que la similarité (dont on notera que, dans la définition traditionnelle, elle est réflexive, comme l'identité). Quant à l'identité sortale, elle n'est rien d'autre que la communauté d'espèces et elle n'est donc en rien équivalente à l'identité au sens strict, qui se réduit à l'identité numérique. Cependant, je conserverai ces termes parce qu'ils marquent bien l'interdépendance des trois principes leibniziens et parce qu'ils nous permettront par la suite de montrer la relation qui lie, dans la pratique, l'identité numérique à l'identité sortale.

l'identité numérique et que, dans cette optique, le principe de Leibniz et le principe de l'identité des indiscernables nous posent un problème: en quel sens, en effet, pourrions-nous dire que le poulet vif et bien gras du début de l'exemple (3) partage toutes ses propriétés avec le poulet coupé en quatre et rôti de la fin du même exemple? Alors que nous voyons que la saisie de l'identité numérique est indispensable à la compréhension de l'exemple, le principe de Leibniz aussi bien que celui de l'identité des indiscernables sont apparemment contredits: si le poulet vif et bien gras du début de l'exemple est identique au poulet coupé en quatre et rôti de la fin de l'exemple, on ne peut pourtant en déduire qu'ils possèdent toutes leurs propriétés en commun. De façon converse, l'identité numérique de ces deux objets n'est en rien déductible de la communauté de toutes leurs propriétés puisque cette communauté n'existe pas. Il faut donc examiner de très près la notion d'identité, pour voir si oui ou non elle répond aux trois principes leibniziens.

4. La thèse de la relativité de l'identité, la thèse de la dépendance sortale et la thèse de la comptabilité

Dans un livre exemplaire, *Sameness and substance*, David Wiggins (1980) examine la notion d'identité et discute trois thèses qui lui sont liées directement ou indirectement: la *thèse de la relativité de l'identité*, dont le meilleur défenseur reste Peter Geach (1980), la *thèse de la dépendance sortale*, qui est une thèse néo-aristotélicienne et la *thèse de la comptabilité*. Avant de les discuter, en m'appuyant sur les argumentations de Wiggins, je vais les définir rapidement:

La thèse de la dépendance sortale

La vérité d'un jugement d'identité du type $a = b$ dépend de deux conditions: a) l'existence d'une réponse quelconque (un concept sortal: *chien, chat, cruche, cage*, etc.) à la question "le même quoi?"; b) le fait que cette réponse fournisse un principe ou un critère qui permette de suivre les objets d'une certaine sorte à travers le temps et de les réidentifier.

La thèse de la relativité de l'identité

L'identité n'est pas une relation absolue (comme elle le serait dans la conception leibnizienne), mais une relation relative à la réponse que l'on peut donner à la question "le même quoi?": dans cette optique, deux choses A et B peuvent être le même f sans être le même g.

La thèse de la comptabilité

Le concept sortale qui répond à la question "le même quoi?" ne peut permettre de suivre et de réidentifier un objet particulier que s'il fournit *ipso facto* un principe permettant de compter les objets qui tombent sous le concept.

On remarquera que la thèse de la dépendance sortale établit une relation de dépendance entre ce que Ferret appelle l'identité sortale et l'identité au sens strict, c'est-à-dire l'identité numérique. La thèse de la relativité de l'identité, dont il est assez frappant qu'elle dépend de la thèse de l'identité sortale sans que la thèse de l'identité sortale en dépende, renforce ce lien et, du même coup, renonce à une conception leibnizienne et absolue de l'identité: elle s'établit en contradiction du principe de Leibniz, mais on remarquera qu'elle ne contredit en rien le principe de l'identité des indiscernables. La thèse de la comptabilité dépend elle aussi de la thèse de la dépendance sortale et on peut discuter pour savoir si la thèse de la dépendance sortale en dépend ou n'en dépend pas: Wiggins pense qu'elle n'en dépend pas et la tient pour inutile. C'est une opinion que je discuterai par la suite.

A première vue, on serait tenté de penser que les exemples de référents évolutifs sont de purs exemples de, et des justifications pour, une thèse que Wiggins rejète, la thèse de la relativité de l'identité. Après tout, que dire des exemples (3), (4) et (5), si ce n'est que le problème qu'ils posent, c'est précisément celui de l'identité sous une certaine description et de l'absence d'identité sous une autre: c'est comme *poulet* que le poulet rôti de l'exemple (3) est identique au gallinacé qui court dans la basse-cour et non comme *poulet vif et bien gras* ; c'est comme *dinde* que la dinde dépecée, désossée et dénervée de l'exemple (4) est identique à l'animal que l'on va sacrifier pour en faire une ballotine et non comme *dinde [vivante] de 4 à 5 kg* ; c'est enfin comme *être humain* que l'enfant qui tombe dans l'exemple (5) est identique au jeune homme qui tombera et non comme *enfant*.

A priori, il faudrait donc, malgré Wiggins, se rallier à la thèse de la relativité de l'identité, envoyer les principes leibniziens voler par-dessus les moulins (et, incidemment, se débarrasser du problème que pose à la théorie classique de l'anaphore le principe de la substitution *salva veritate*), et admettre que l'identité dont il s'agit dans tous ces exemples est une identité relative. Cependant, pour rejeter la thèse de la relativité de l'identité, Wiggins fournit,

d'une part, une démonstration formelle des difficultés que rencontre cette thèse (cf. Wiggins 1980, 18-23) et examine un certain nombre de cas qui semblent l'exemplifier pour montrer qu'aucun d'entre eux n'est réellement un contre-exemple au principe de Leibniz, et donc à l'identité absolue, si l'on prend en compte les deux réalités que sont le temps d'une part et l'ambiguïté fréquente des expressions référentielles de l'autre.

5. Les référents évolutifs et la thèse de la relativité de l'identité

Je ne reprendrai pas ici pour les analyser tous les exemples de Wiggins: son analyse est excellente et je ne peux qu'engager le lecteur à s'y reporter. Par contre, j'analyserai les exemples (3), (4) et (5) en employant des stratégies que j'espère analogues aux siennes. Je commencerai par l'exemple (5):

- (5) Tenez, [cet enfant] qui vient de tomber, qui saigne un peu du genou et qui se relève en pleurant - et Gabrielle a posé son ouvrage sur la table et elle court vite, vite, empêtrée dans sa longue jupe claire, vers les larmes du petit que sèche déjà une Anglaise entre deux âges, extraordinairement comme il faut -, il tombera bien plus durement, un très joli soir de mai, entre Sedan et Namur, en allant porter un pli à un général républicain du nom d'André Corap qui sera célèbre pendant huit jours.

J. d'Ormesson, *Au plaisir de Dieu*.

La première chose à vérifier, pour voir si cet exemple est un bon exemple pour la thèse de la relativité de l'identité, c'est de vérifier que le concept par lequel l'objet est identifié est bel et bien un concept sortal et si ce concept sortal satisfait les conditions imposées par la thèse de la dépendance sortale (on se souviendra que la thèse de la relativité de l'identité en dépend). Voici donc, à la suite de Wiggins (1980, 7), la définition de ce qu'est un prédicat sortal:

La définition d'un prédicat sortal

N'importe quel prédicat dont l'extension consiste de tous les objets ou substances particuliers d'une espèce particulière, disons les chevaux ou les moutons ou les serpettes, sera appelé un prédicat sortal.

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

A chaque prédicat sortal, correspond un concept sortal qui spécifie ce que c'est que d'être un objet de cette sorte, ce que c'est que d'être un cheval, ce que c'est que d'être un mouton, ce que c'est que d'être une serpette, etc. Dans l'exemple (5), l'objet particulier dont il s'agit est décrit comme un enfant et, pour déterminer si (5) est un bon argument en faveur de la thèse de la dépendance sortale, il faut déterminer a) si *enfant* est un concept sortal, et b) si *enfant* est un concept sortal qui satisfait les exigences de la thèse de la dépendance sortale. *Enfant* est certainement un prédicat sortal d'après la définition ci-dessus. On peut, par contre, douter qu'il satisfasse les exigences de la thèse de la dépendance sortale. Wiggins propose en effet une distinction entre les concepts sortaux qui s'appliquent au temps présent à n'importe quel moment de l'existence de l'objet particulier considéré - on les dira *concept sortal de substance* - et ceux qui ne s'appliquent pas à un objet à n'importe quel moment de son existence au présent - on les dira *concept sortal de phase*. Seuls les premiers satisfont la thèse de la dépendance sortale dont on se rappellera qu'elle stipule que le concept sortal doit fournir un principe permettant de suivre l'objet particulier au travers de ses modifications. Il va de soi qu'*enfant* est un prédicat sortal de phase et non un prédicat sortal de substance. Or, comme la thèse de la relativité de l'identité dépend de la thèse de l'identité sortale, pour qu'un exemple soit un bon argument en faveur de la thèse de la relativité de l'identité, il faut que le concept sortal en jeu soit un concept de substance (puisque'il faut que le concept sortal livre un quelconque principe de continuité permettant de suivre l'objet et de le réidentifier). Ce n'est pas le cas en (5). Dans cette mesure, l'exemple (5) n'est pas un argument en faveur de la thèse de la relativité de l'identité. Il faut noter qu'un concept sortal de phase est en général lié à un concept sortal de substance dont il constitue, en quelque sorte, la restriction temporelle: ainsi *enfant* (comme *adulte*) est une restriction de *être humain*. Que pouvons-nous dire de (5), dès lors? D'une part, on notera, à la suite de Wiggins (1980, 24-27), que le temps joue un rôle dans les jugements d'identité, et c'est parfaitement frappant dans l'exemple (5): la partie de l'exemple qui décrit l'objet comme un enfant est au présent, alors que celle qui le décrit (implicitement) comme un jeune homme est au futur. Ceci joue aussi sur les conditions de vérité: s'il n'est pas vrai que l'être humain désigné en (5) est un jeune homme au moment où il est un enfant, il est vrai qu'il sera un jour un jeune homme et que, devenu jeune homme, il a été un enfant. C'est donc bien en tant qu'être humain qu'il est identique à lui-même et non pas en tant qu'enfant ou jeune homme. Mais

l'incapacité de prédicats comme *enfant* ou *jeune homme* à remplir les conditions assignées par la thèse de la dépendance sortale empêche un exemple comme (5) de constituer un argument en faveur de la thèse de la relativité de l'identité.

Qu'en est-il maintenant des exemples (3) et (4)? Avant de les traiter, je voudrais rappeler deux exemples qu'analyse Wiggins (1980, 27-28 et 30-31), ainsi que l'analyse qu'il en donne. Dans le premier de ces deux exemples, une cruche est cassée: est-ce que la collection de morceaux de faïence résultant de cet événement est identique à la cruche ou non? Dans le second, Pierre arrive, prend les morceaux de faïence et les recolle pour en faire une cafetière: est-ce que la cafetière est identique à la collection de morceaux de faïence? est-ce que la cafetière est identique à la cruche? Wiggins remarque fort justement que ces deux exemples sont dépendants l'un de l'autre et que les réponses que l'on peut donner aux questions qu'ils suscitent sont aussi dépendantes les unes des autres. Imaginons que nous disions que la cruche *est* la collection de morceaux de faïence. Imaginons par ailleurs que nous disions que la cafetière *est* la collection de morceaux de faïence. Par la transitivité de l'identité, nous pouvons alors dire que la cruche *est* la cafetière. Pourtant, cette conclusion paraît à tout le moins étrange. En fait, selon Wiggins, il y a une confusion due à l'ambiguïté du verbe *est* : lorsque nous disons que la cruche *est* la cafetière, nous utilisons le *est* d'identité; mais lorsque nous disons que la cruche *est* la collection de morceaux de faïence ou que la cafetière *est* la collection de morceaux de faïence, nous n'utilisons pas le *est* d'identité, nous utilisons le *est* de constitution. On remarquera qu'il n'y a aucune relation logique entre la constitution et l'identité: deux objets peuvent avoir la même constitution (la même composition chimique par exemple) sans être identiques et, inversement, deux objets peuvent être identiques alors qu'ils n'ont pas la même constitution. On peut ici penser à l'exemple (5): l'enfant qui tombe maintenant et que sa mère console est identique numériquement au jeune homme qui tombera plus tard pendant la drôle de guerre, mais ils ne partagent probablement pas la même collection de cellules. Ainsi, la communauté de constitution n'implique pas l'identité numérique et l'identité numérique n'implique pas la communauté de constitution.

Venons-en aux exemples (3) et (4). Ils posent des problèmes plus aigus que l'exemple (5), sans pour autant fournir d'arguments en faveur de la thèse de la relativité de l'identité:

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

- (3) Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four, coupez-le en quatre et rôtissez-le pendant une heure.
- (4) Prenez une dinde [vivante] d'environ 4 ou 5 kg, tuez-la, plumez-la à sec, videz-la, flambez-la (ce qui consiste à brûler tous les duvets autour de la dinde), ouvrez-la entièrement comme un livre, puis désossez-la et dénervez-la complètement.

P. Perret, *Le petit Perret gourmand*.

L'exemple (3) se rapproche des exemples donnés par Wiggins, dans la mesure où le poulet n'est pas seulement tué, plumé et vidé, mais coupé en quatre: on pourrait, dans cette mesure, dire que l'identité du poulet, jusqu'au moment où il est coupé en morceaux reste intacte¹. Dans cette optique, et en abandonnant provisoirement les précautions prononcées par Wiggins quant aux temps verbaux, on pourrait décrire la situation de l'exemple (3) de la façon suivante:

- (7) a. Le poulet mort est le poulet vif et bien gras.
b. Le poulet préparé pour le four est le poulet mort.
c. Le poulet préparé pour le four est le poulet coupé en quatre.
d. Le poulet rôti est le poulet coupé en quatre.

Les *est* de (7a) et de (7b) seraient des *est* d'identité, ceux de (7c) et de (7d) des *est* de constitution. Dans cette analyse, le problème de l'identité absolue ou relative ne se poserait que pour (7a) et (7b) où les objets seraient identiques et décrits comme poulet et, en ce qui concerne (7c) et (7d), le problème de l'identité ne se poserait tout simplement pas. On analyserait de façon plus ou moins analogue l'exemple (4), et, dans cette optique, les exemples (3) et (4) ne seraient pas de bons arguments en faveur de la thèse de la relativité de l'identité.

6. Les référents évolutifs et la thèse de la dépendance sortale

¹ Cela paraît être la position adoptée par Brown et Yule qui disent: "Selon toute probabilité l'*identité* du poulet est préservée, au moins jusqu'à ce qu'il soit démembré..." (1983, 202).

Cependant, cette analyse n'a rien d'évident: d'une part, on a l'intuition très forte d'une identité numérique poursuivie tout au long de l'exemple (3) et tout au long de l'exemple (4); d'autre part, il ne va pas de soi que l'identité du poulet ou celle de la dinde soit préservée alors que l'animal est mort.

Admettons que, ce qui paraît relativement probable, la thèse de la relativité de l'identité soit, comme le dit Wiggins, une erreur. Comme il le note lui-même, cela n'invalide pas la thèse de la dépendance sortale qui est indépendante de celle de l'identité relative. Abandonnons donc, à sa suite, la thèse de l'identité relative, mais conservons celle de la dépendance sortale: selon cette thèse, dire que $A = B$, ce n'est pas dire quelque chose d'incomplet, mais c'est dire qu'il y a un concept sortal qui fournit un principe d'individuation permettant de suivre les objets à travers le temps et de les réidentifier, même si l'on n'a pas à donner explicitement ce concept dans le jugement d'identité. Dans le cas de l'exemple (5), il n'y avait pas de difficulté à découvrir un tel concept sortal: c'était le concept d'*être humain* qui permettait d'établir l'identité numérique de l'enfant et du jeune homme. Mais peut-on trouver un tel concept pour les exemples (3) et (4)? Si un concept sortal donne un principe d'individuation qui permet de suivre les objets et de les réidentifier, il doit aussi donner les conditions du début et de la fin de l'existence des objets qu'il recouvre. Le concept de *poulet*, dans cette optique, devrait indiquer les conditions auxquelles un poulet cesse d'exister: quelle autre condition, selon Wiggins, pourrait-il donner que la mort de l'animal? Mais si c'est le cas, aucun des *est* qui apparaît dans les phrases en (7) n'est un *est* d'identité et les *est* de (7a) et de (7b) paraissent difficiles à analyser comme des *est* de constitution. Quel est donc leur statut?

On remarquera que cette difficulté tient uniquement à la thèse de la dépendance sortale: il suffirait de l'abandonner pour que la difficulté disparaisse. On pourrait alors admettre que c'est bien l'identité numérique qui intervient dans les trois exemples (3), (4) et (5), indépendamment du concept sortal sous lequel on peut décrire les objets identiques. On considérerait aussi que la description indéfinie en (3) ou (4) permet d'identifier l'objet et qu'il suffit ensuite de le suivre au travers de ses modifications pour pouvoir établir son identité numérique à travers le temps. Dans cette optique, il faudrait en revenir à la thèse de la comptabilité.

7. Les référents évolutifs et la thèse de la comptabilité

Je rappelle ici la thèse de la comptabilité:

La thèse de la comptabilité

Le concept sortal qui répond à la question "le même quoi?" ne peut permettre de suivre et de réidentifier un objet particulier que s'il fournit *ipso facto* un principe permettant de compter les objets qui tombent sous le concept.

On remarquera que cette thèse, dans cette formulation, suppose la thèse de la dépendance sortale. D'autre part, la thèse de la comptabilité, est rejetée par Wiggins, non pas, comme la thèse de la relativité de l'identité, parce qu'elle est absurde, mais parce qu'elle serait inutile. Je pense que, sur ce point, Wiggins a tort et les arguments qu'il donne (1980, 72-74) ne sont pas convaincants. Après avoir énoncé un certain nombre de principes découlant de la thèse de la dépendance sortale, il en propose un dont on peut, selon lui, se dispenser, et qui est lié à la thèse de la comptabilité:

Nouvelle définition d'un concept sortal

f est un concept sortal seulement s'il existe toujours la possibilité théorique d'une réponse finie et précise à la question "Combien y-a-t-il de f dans la région r au moment t ? "

Selon Wiggins, il y a une différence entre le fait d'être capable de compter des objets qui tombent sous un concept sortal et le fait qu'il existe une méthode générale pour les énumérer. Cependant, et contrairement à ce qu'il dit, le principe ci-dessus (qui, on le notera, constitue une nouvelle définition de ce qu'est un concept sortal) n'implique nullement l'existence d'une méthode générale, mais seulement que la capacité de calculer soit liée à l'existence d'un concept sortal. D'autre part, selon Wiggins, il y a des concepts sortaux qui ne permettent pas de se livrer à un tel calcul: il donne entre autre les exemples de *vague*, *volume de liquide*, *ver*, *jardin*, *crystal*, *morceau de ficelle*, *machine*. Dans certains cas comme celui des vagues, la difficulté de compter est liée à l'impossibilité d'arrêter le temps pour se livrer à une comptabilité quelconque, mais il s'agit là, on le remarquera, d'une impossibilité matérielle et non d'une impossibilité théorique. Dans d'autres cas, la difficulté est liée au fait que le nombre d'objets peut changer suivant qu'il est déterminé à un moment ou à un autre: il en va ainsi par exemple des volumes de liquide, des vers ou des morceaux de ficelle qui, si on les coupe de nouveau ou si l'on en change les

contenants, peuvent changer de nombre. Mais tout ce que requiert le principe énoncé plus haut, c'est que le concept sortal détermine la possibilité de compter à un moment donné, pas de compter les objets de façon définitive (on notera que l'obligation de la stabilité numérique n'écarterait pas simplement des concepts comme ceux que propose Wiggins, mais aussi les concepts sortaux d'espèce naturelle dans la mesure où le nombre des membres de l'espèce change de façon permanente avec la disparition de certains membres et l'apparition de nouveaux membres). D'autres enfin, comme les cristaux, sont susceptibles d'être comptés différemment, si l'on tient compte du fait qu'ils sont composés d'autres exemplaires de la même sorte d'objets. Ici, cependant, il semble que ce soit une sorte d'ambiguïté du terme référentiel qui soit en jeu. Enfin, on remarquera que tous ces exemples fournis par Wiggins mettent en jeu soit le *est* de constitution, soit ne sont tout simplement pas des concepts sortaux dans la définition qu'en donne Wiggins et que je cite plus haut: on peut par exemple en douter pour *vague* et pour *jardin*.

Le principe indiqué ci-dessus, que j'ai appelé *nouvelle définition d'un concept sortal*, et dont on notera qu'il ne remet pas en cause la distinction entre concept sortal de substance et concept sortal de phase, pourrait, conjointement à la version originelle de la question aristotélicienne - non plus "le même quoi?" mais "qu'est-ce que c'est?" -, permettre de reformuler la thèse de la comptabilité d'une façon qui la rendrait indépendante de la thèse de la dépendance sortale:

Nouvelle thèse de la comptabilité

Le concept sortal qui répond à la question "qu'est-ce que c'est?" n'offre la possibilité théorique de suivre et de réidentifier un objet particulier que s'il fournit *ipso facto* la possibilité de compter les objets qui tombent sous le concept.

Quel est l'avantage de cette thèse et en quoi peut-on dire qu'un concept sortal peut permettre de suivre et de réidentifier un objet à la seule condition qu'il permette de compter les objets en question?

Pour répondre à cette question, je voudrais examiner trois nouveaux exemples, un exemple qui est apparemment un exemple d'identité et deux autres exemples de référent évolutif, que j'emprunte à Michel Charolles:

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

- (8) L'or de cette bague est le même que celui de ce bracelet.
- (9) Sous les doigts du sculpteur, la boule d'argile devint un cheval. Elle se mua ensuite en un oiseau et, un tour de mains plus tard, elle ressortit sous la forme d'un lapin.
- (10) Sous les doigts du sculpteur, la boule d'argile devint un cheval. Ce cheval se mua ensuite en un oiseau et, un tour de mains plus tard, cet oiseau ressortit en un lapin.

Dans l'exemple (8), on a un exemple, à mon avis, d'un *est* de constitution: ce que dit (8), c'est que la composition chimique de l'or qui constitue la bague est la même que celle de l'or qui constitue le bracelet: cependant, il n'est pas question pour autant qu'il y ait identité numérique entre le bracelet et la bague et ce qui nous permet d'établir cette absence d'identité, c'est précisément le fait que l'or dont il s'agit est divisé en plusieurs objets différents. Dans cet exemple, le concept sortal pourrait être *bijoux* ou *objets en or*.

Dans les exemples (9) et (10), on a identité numérique de la boule d'argile et communauté de constitution du cheval, de l'oiseau et du lapin: on remarquera qu'il n'y a pas identité numérique entre le cheval, l'oiseau et le lapin. Ce qui nous permet de déterminer l'identité numérique de la boule d'argile, c'est le fait que le concept sortal *boule d'argile* permet de compter les objets qu'il recouvre. Par ailleurs, c'est, dans les exemples (9) et (10), l'identité numérique de la boule d'argile qui permet d'établir, au moins partiellement - ce n'est pas le seul facteur -, la communauté de constitution du cheval, de l'oiseau et du lapin.

Quel est l'avantage de la thèse de la comptabilité, telle que je l'ai reformulée plus haut, et qu'implique-t-elle exactement? L'avantage de la thèse de la comptabilité, c'est de lier la détermination d'un individu particulier à la possibilité de compter les individus qui tombent sous un concept sortal, dans la nouvelle définition donnée plus haut. On peut en effet soutenir qu'on ne peut déterminer un individu que si on peut l'isoler et qu'on ne peut l'isoler que si on le conçoit comme distinct des autres membres de l'extension du prédicat sortal. Dans cette mesure, la possibilité de déterminer un individu particulier dépend de la possibilité de le compter parmi d'autres individus. D'autre part, la **possibilité de suivre un individu particulier à travers le**

temps et de le réidentifier dépend de la possibilité de le déterminer ou de l'isoler. Dans cette mesure, on peut considérer que **la thèse de la dépendance sortale dépend de la thèse de la comptabilité**, plutôt que l'inverse et que la définition d'un concept sortal donnée par Wiggins doit intégrer tout ou partie de la nouvelle définition d'un concept sortal donnée plus haut.

Si en effet, la notion de concept sortal, ou tout au moins celle de concept sortal dont on a besoin pour l'**identité**, n'intégrait pas une telle possibilité théorique de comptage ou d'isolement, on intégrerait dans les concepts sortaux qui, tout à la fois, répondent à la définition donnée par Wiggins et aux nécessités édictées par la thèse de la dépendance sortale, les concepts sortaux de masse (dont on notera qu'ils sont aussi des concepts de substance au sens de Wiggins). Reprenons la situation à la base de l'exemple (8): nous avons devant nous un bracelet et une bague en or. On remarquera que rien ne nous empêche de répondre à la question "le même quoi?" par la réponse "le même or". Il n'y a pas pour autant identité numérique. D'où la nécessité de l'intégration d'une version au moins de la thèse de la comptabilité à la définition de la notion de concept sortal pertinente pour discuter de l'identité numérique.

La possibilité de suivre un objet à travers le temps et de le réidentifier dépend, avons-nous dit, de **l'existence d'un concept sortal** qui permette de l'énumérer parmi d'autres membres de son extension et donc contribue à son individuation ou à son identification. Mais, cependant, si ce concept ne répond pas aux exigences de la thèse de la dépendance sortale, comment pouvons-nous suivre cet objet particulier à travers le temps? Comment pouvons-nous le réidentifier? Et, plus spécifiquement par rapport au problème des référents évolutifs, qu'est-ce qui nous permet de dire que ce qui lie, dans l'exemple (3), l'objet particulier désigné par la description indéfinie *un poulet vif et bien gras* et ceux que désignent les différents pronoms *le* qui suivent cette description définie, c'est la relation d'identité numérique?

8. La thèse de la comptabilité, les référents évolutifs et le problème de l'identité numérique

Nous avons vu plus haut que les exemples de référents évolutifs comme (3) et (4), s'ils sont loin de constituer des arguments en faveur de la thèse de la relativité de l'identité,

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

rendent néanmoins très difficile d'accepter la thèse de la dépendance sortale et je n'y aurai donc pas recours. Mais dès lors, qu'est-ce qui nous permet à partir d'un objet donné, de suivre son évolution au travers du temps dans un exemple de référent évolutif? Il me semble que c'est précisément la forme des exemples de référents évolutifs, c'est-à-dire la description des événements qui viennent modifier l'objet de départ pour lui donner la forme qu'il aura à l'arrivée. Dans cette optique, ce qui permet de dire qu'il s'agit du même objet tout au long de l'exemple (3), ou tout au long de l'exemple (4), c'est, contrairement à l'hypothèse de Michel Charolles, le fait que l'on calcule les événements successifs et leurs résultats¹. Ainsi, le scénario, en ce qui concerne l'interlocuteur, serait le suivant: l'interlocuteur identifie un objet particulier et calcule les résultats sur cet objet des différents événements qu'on lui fait subir. Il s'agit du même objet et l'identité numérique est donc établie sur la base **et** de l'identification **et** du calcul. Ceci dit, certains exemples de référents évolutifs posent un problème: ceux qui, comme (5), ne décrivent pas les modifications du référent. On remarquera que, dans le cas de l'exemple (5), et probablement dans le cas de la plupart des cas de ce genre, le référent est identifié par un prédicat sortal de phase, *enfant*. Or, selon Wiggins, il y a deux sortes de prédicats de phase: ceux qui, comme *enfant*, *adulte*, *chenille*, *papillon*, *larve*, etc. regroupent des objets particuliers qui, si leur existence suit un cours normal, passeront par cette phase et ceux, comme *conscrit*, *professeur*, *alcoolique*, *pêcheur*, etc., pour qui cette caractéristique ne vaut pas. On peut, dans cette optique, penser qu'un prédicat de phase du premier type (que j'appellerai *biologique*) implique le développement ultérieur de l'objet qu'il caractérise, d'où le jugement d'identité.

¹ Dans son commentaire sur l'histoire de la femme de Lot, Wiggins refuse l'identité numérique entre la femme de Lot et le pilier de sel (pour des raisons que je n'examinerai pas ici et qui sont liées à son attachement à la thèse de la dépendance sortale), mais défend une explication de "l'illusion" de l'identité grâce à un argument proche du mien: "Le truc est de décrire la transformation comme se produisant très graduellement" (Wiggins 1980, 62 note 5). Il cite à cet égard *Les métamorphoses* d'Ovide et la métamorphose de Protée dans *L'Odyssée* (IV, 453-463): "Le Vieux n'oublie rien des ruses de son art. Il se change d'abord en lion à crinière, puis il devient dragon, panthère et porc géant; il se fait eau courante et grand arbre à panache" (Traduction de Victor Bérard pour La Pléiade, 1955).

On pourrait faire une objection à cette façon de voir les choses: c'est l'impossibilité de reprendre par un pronom anaphorique le résultat d'une opération. Si on reprend l'exemple (3), et qu'on le modifie pour obtenir (11), on remarquera que l'on ne peut dire (11d) qu'après (11c) et pas après (11b):

- (11) a. Prenez un poulet vif et bien gras, tuez-le, préparez-le pour le four.
 b. Coupez-le en quatre.
 c. Coupez-le en quatre morceaux.
 d. Déposez-les dans un plat à four.

Cela paraît difficile à expliquer si l'on calcule les conséquences des actions sur le poulet: pourquoi ne peut-on, dès lors, référer aux morceaux du poulet par un pronom que s'ils ont été explicitement mentionnés? Je reviendrai sur ce problème dans la conclusion. Dans l'instant, je voudrais examiner une objection que l'on peut faire à la thèse selon laquelle l'identité numérique s'appuie sur la thèse de la comptabilité.

9. La thèse de la comptabilité et la multiplication des identiques: le bateau de Thésée, les chevaux de Marly, Zénon et les multiples philosophes prisonniers

Les trois exemples qui suivent sont des exemples, classique pour le premier, de mon cru pour les suivants, qui posent un problème: celui de l'identité entre un particulier d'une part et deux ou plusieurs particuliers d'autre part. Or l'identité numérique, si elle découle de la thèse de la comptabilité, implique que l'identité se produit entre des objets qui ont le même nombre au départ et à l'arrivée.

Le bateau de Thésée est un des exemples philosophiques classiques de puzzles sur l'identité: supposons que le bateau de Thésée, au cours des années, est réparé plusieurs fois, et qu'on remplace à chaque fois certaines de ses planches. Au bout d'un certain nombre de réparations, le bateau ne contient plus aucun des morceaux de bois qui le constituaient à l'origine. Cependant les morceaux de bois qu'on lui a ôtés ont été conservés et on a pu s'en servir pour construire un autre bateau, en tous points semblables au bateau de Thésée. Le problème qui se pose, dès lors, c'est de savoir si le bateau de Thésée est le bateau réparé où il ne reste plus aucun des constituants d'origine ou si c'est le bateau reconstitué à partir des constituants d'origine. Il me semble que l'on peut ici

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

répondre assez simplement à partir de ce qui a été dit jusqu'ici: le bateau reconstitué à partir des constituants d'origine *est* le bateau de Thésée avant toute réparation, mais il s'agit ici d'un *est* de constitution et non pas d'un *est* d'identité numérique; par contre le bateau réparé *est* le bateau de Thésée avant toute réparation, mais il s'agit ici d'un *est* d'identité numérique et non pas d'un *est* de constitution.

Prenons maintenant un exemple qui correspond à une réalité contemporaine: celui des chevaux de Marly. Comme on le sait, les chevaux de Marly sont deux groupes de statues de chevaux cabrés qui sont à l'entrée des Champs Elysées sur la Place de la Concorde. La pollution parisienne a tant abîmé le calcaire des statues qu'on les a retirées, il y a plusieurs années, restaurées et mises au Musée, en les remplaçant sur la Place de la Concorde par des moulages en résine résistante à la pollution. Comme précédemment, on peut poser la question: est-ce que les chevaux de Marly sont les statues qui sont actuellement au Musée ou est-ce que sont les statues actuellement sur la Place de la Concorde. Ici, on le notera, il n'est pas question que les chevaux de Marly actuellement sur la Place de la Concorde partagent la constitution des chevaux de Marly avant leur restauration. La réponse, il me semble, est claire: les chevaux de Marly sont au Musée et ce sont des reproductions qui ornent actuellement la Place de la Concorde.

Prenons enfin un dernier exemple:

(12) Un objet apporté d'Italie pendait au mur de l'étroite antichambre. C'était un miroir florentin au cadre d'écaille, formé d'un assemblage d'une vingtaine de petits miroirs bombés, pareils aux cellules hexagonales des ruches d'abeilles, chacun enfermé à son tour dans son étroite bordure qui avait été autrefois la carapace d'une tortue vivante. A la lueur grise d'une aube parisienne, Zénon s'y regarda. Il y aperçut vingt figures tassées et rapetissées par les lois de l'optique, vingt images d'un homme en bonnet de fourrure, au teint have et jaune, aux yeux luisants qui étaient eux-mêmes des miroirs. Cet homme en fuite, enfermé dans un monde à soi, séparé de ses semblables qui fuyaient aussi dans des mondes parallèles, lui rappela l'hypothèse du Grec Démocrite, une série infinie d'univers identiques où vivent et meurent une série de philosophes prisonniers. Cette fantaisie le fit amèrement sourire. Les vingt petits personnages du

miroir sourirent aussi, chacun pour soi. Il les vit ensuite détourner à demi la tête et se diriger vers la porte.

M. Yourcenar, *L'oeuvre au noir*.

Ici, on pourrait penser que Zénon est identique à la vingtaine de petits personnages. Dans ce cas, la thèse de la comptabilité, couplée avec l'identité numérique, devrait-elle nous amener à croire qu'un unique particulier est identique à une vingtaine de particuliers? En fait, si Zénon est identique numériquement à quelque chose, ce n'est pas à son reflet, même (ou surtout) multiplié par vingt, mais à l'homme reflété dans la glace qui est aussi un particulier unique. On le voit, on peut baser l'identité numérique sur la thèse de la comptabilité sans rencontrer de problème.

10. Identité sortale, concepts sortaux et identité numérique

Si l'on reprend la terminologie de Ferret, on remarquera que, selon la théorie de Wiggins, qui récuse, on s'en souviendra, la thèse de la relativité de l'identité et celle de la comptabilité, mais accepte la thèse de la dépendance sortale, l'identité numérique dépend de l'identité sortale, qui, seule, à partir du concept sortal permet de déterminer un principe d'individuation et de continuité. Dans la thèse à laquelle j'en arrive maintenant, cette dépendance n'existe plus: l'identité numérique dépend de la possibilité de compter les objets, c'est-à-dire de les isoler les uns par rapport aux autres, qui, elle-même, dépend de l'identité sortale dans le sens où c'est le concept sortal qui permet de compter les objets et donc de les isoler. Il n'est donc plus question de dire que c'est le concept sortal qui détermine un principe de continuité.

Que peut-on dire cependant des concepts sortaux de substance dont on se souviendra que c'est eux qui s'appliquent à un individu tout au long de son existence? Comment, si l'identité sortale, c'est-à-dire l'appartenance à l'extension d'un tel concept, ne spécifie plus un principe de continuité du type de celui qu'envisage Wiggins, peut-on conserver la distinction entre concept sortal de phase et concept sortal de substance? D'une part, on remarquera que, rejeter la thèse de la dépendance sortale telle que Wiggins la formule, cela n'implique pas qu'il n'y ait pas de principe de continuité attaché aux concepts sortaux. Jusqu'à un certain point, la possibilité de l'individuation dépend de l'existence d'un tel principe de continuité. Cela implique seulement que ce

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

n'est pas par le seul principe de continuité attaché à un concept sortal de substance que se détermine l'identité numérique. D'autre part, le fait qu'il puisse ne pas y avoir de concept sortal par rapport auquel on peut dire que *A et B sont le même f*, cela n'implique pas qu'il ne puisse jamais exister un tel concept sortal. On remarquera d'ailleurs, que, dans le cas de l'exemple (5), il y a un tel concept sortal par rapport auquel l'enfant et le jeune homme sont numériquement identiques: ils ne sont pas le même enfant ou le même jeune homme, mais ils sont le même être humain. Tout ce que dit ma thèse, c'est que pour établir l'identité numérique de deux objets, il n'est pas nécessaire de pouvoir répondre à la question "le même quoi?", mais qu'il est nécessaire, pour chacun de ces objets, de pouvoir répondre à la question aristotélicienne "Qu'est-ce que c'est?" et de disposer de ou d'avoir accès à l'histoire de ces objets¹.

Reprenons les exemples (3) et (4), qui sont ceux qui posent problème pour la thèse de la dépendance sortale. Dans ces exemples, si l'on se reporte à la thèse de Wiggins, on doit renoncer à la thèse de la dépendance sortale parce qu'il n'y a pas, selon la

¹ On pensera ici au passage célèbre de Descartes (*Seconde Méditation*) sur le morceau de cire: "Prenons par exemple ce morceau de cire, il vient tout fraîchement d'être tiré de la ruche, il n'a pas encore perdu la douceur du miel qu'il contenait, il retient encore quelque chose de l'odeur des fleurs dont il a été recueilli: sa couleur, sa figure, sa grandeur sont apparentes, il est dur, il est froid, il est maniable, et si vous frappez dessus, il rendra quelque son. Enfin, toutes les choses qui peuvent distinctement faire connaître un corps se rencontrent en celui-ci.

Mais voici que pendant je parle on l'approche du feu, ce qui restait de sa saveur s'exhale, l'odeur s'évapore, sa couleur se change, sa figure se perd, sa grandeur augmente, il devient liquide, il s'échauffe, à peine peut-on le manier et quoique l'on frappe dessus il ne rendra plus aucun son. La même cire demeure-t-elle encore après ce changement? Il faut avouer qu'elle demeure, personne n'en doute, personne ne juge autrement". Je ne discuterai pas l'analyse cartésienne de cet exemple, je me contenterai de remarquer que c'est parce que nous pouvons isoler ce morceau de cire (il s'agit d'un *morceau de cire* et non pas *de cire*) et suivre ses diverses modifications que, selon la formule de Descartes, "[la cire] demeure, personne n'en doute, personne ne juge autrement".

thèse de la dépendance sortale, de concept sortal sous lequel le poulet d'origine et le poulet d'arrivée soient identiques. Cependant, dans le langage quotidien, il ne fait pas grand doute que l'on peut désigner ces objets par le même prédicat sortal *poulet*. Est-ce à dire qu'à ce prédicat sortal unique correspondrait deux concepts sortaux différents, l'un qui s'applique jusqu'à la mort du gallinacé, l'autre qui s'applique après sa mort? On remarquera que cette hypothèse a une version lexicale, dans les travaux de Nunberg et de Fauconnier notamment, selon qui le même mot *poulet* a trois significations, *l'animal vivant*, *l'animal mort*, *la chair de l'animal*. Il me semble qu'on pourrait, à partir de l'analyse des termes basée sur la notion de concept sortal rejeter cette hypothèse et admettre que, loin que l'identité numérique dépende de l'identité sortale, c'est au contraire l'identité sortale qui dépend en partie de l'identité numérique. Autrement dit, un concept sortal s'applique à un objet tant que cet objet est identique numériquement à n'importe quel objet de l'extension de ce concept. Ceci revient, dans la terminologie de Ferret, à inverser la dépendance sur laquelle est basée la thèse de Wiggins: l'identité numérique ne dépend pas de l'identité sortale, mais l'identité sortale dépend de l'identité numérique.

Dans cette optique, on remarquera que les exemples (3) et (4) ne constituent plus des contre-exemples à la thèse de la dépendance sortale, puisque l'on peut de nouveau répondre légitimement à la question "le même quoi?", en disant que les objets de l'exemple (3) sont identiques sous le concept sortal *poulet*, et que les objets de l'exemple (4) sont identiques sous le concept sortal *dinde*. Dès lors, qu'est-ce qui nous empêcherait d'en revenir à la thèse de la dépendance sortale? La réponse est simple: c'est la circularité. Si nous admettons à la fois que l'identité numérique est dépendante de l'identité sortale et que l'identité sortale est dépendante de l'identité numérique, nous nous mettons dans une situation où tout jugement d'identité devient circulaire et indécidable. Nous nous en tiendrons donc à la thèse selon laquelle l'identité sortale dépend de l'identité numérique pour son principe de continuité et où l'identité numérique dépend de l'identité sortale (pour la possibilité d'isoler les individus) et de l'accès à l'histoire des objets concernés. D'autre part, même si la plupart des objets identiques numériquement peuvent tomber sous un même concept sortal, il n'est pas nécessaire, pour que deux objets soient numériquement identiques, qu'ils tombent sous un même concept sortal.

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

11. Miscelleana

Je voudrais ici reprendre plusieurs problèmes laissés en suspens, notamment celui de l'impossibilité d'appliquer le principe de la substitution *salva veritate* aux exemples de référents évolutifs. Le principe de la substitution *salva veritate*, dans sa version la plus simple (cf. Ishiguro 1990,17), se ramène à la formule suivante:

Le principe de substitution *salva veritate*

Deux termes que l'on peut substituer l'un à l'autre sans affecter la valeur de vérité de la proposition sont identiques.

Ce principe mérite quelques commentaires: d'une part, contrairement à ce qui a parfois été affirmé, il ne se ramène en aucune façon au principe dit de Leibniz ($[A = B \rightarrow (fA \equiv fB)]$). Ensuite, par *termes*, il semble que Leibniz ne désigne pas les mots ou les expressions linguistiques, mais les concepts: bien évidemment, ce ne sont pas les concepts que l'on substitue les uns aux autres dans les phrases, mais les expressions linguistiques. Cependant, deux expressions linguistiques peuvent correspondre au même concept sans, pour autant, être synonymes et Leibniz donne l'exemple de "trilatéral" et de "triangulaire"¹. Enfin, comme nous avons pu le voir avec l'exemple (5), il se peut que deux objets soient identiques, alors que les mots qui les décrivent dans un énoncé, renvoient à des concepts différents. Que pouvons-nous dire, à partir de ces précisions, sur l'application du principe de substitution *salva veritate* aux exemples de référents évolutifs? Y-a-t-il ou n'y-a-t-il pas substitution *salva veritate* dans ces exemples?

Je crois que l'on peut répondre qu'il n'y a pas substitution *salva veritate* et que ceci a plusieurs conséquences:

¹ On remarquera que ceci ne signifie pas que deux concepts qui auraient la même extension seraient nécessairement identiques: "avoir un coeur" et "avoir un foie" ont la même extension, mais l'on pourrait imaginer un être qui aurait un coeur sans avoir un foie et vice versa. Par contre, un objet géométrique qui a trois côtés a nécessairement trois angles et vice versa. La simple coïncidence extensionnelle, si elle suffit à l'identité numérique des objets, ne suffit pas à l'identité conceptuelle, pas plus que la synonymie des expressions linguistiques correspondant aux concepts n'est requise.

- (i) d'une part, la théorie traditionnelle de l'anaphore, ainsi que son élaboration par Milner sont fausses, au moins partiellement: si, en effet, on peut imaginer que deux expressions non synonymes correspondent au même concept, il est par contre difficile d'imaginer que deux expressions synonymes correspondent à des concepts différents; en d'autres termes, si la synonymie n'est pas nécessaire à l'identité conceptuelle, puisqu'un même concept peut être exprimé linguistiquement par des expressions non synonymes, par contre, s'il y a synonymie, il y a identité conceptuelle; la thèse de Milner ne dépend pas directement de l'identité conceptuelle mais elle dépend de la synonymie¹ qui implique l'identité conceptuelle et, dans cette mesure, l'impossibilité de la substitution *salva veritate* expose les faiblesses de l'analyse milnérienne.
- (ii) d'autre part, l'impossibilité de la substitution *salva veritate* justifie ma thèse sur la façon dont on en arrive à un jugement positif sur l'identité numérique des objets à travers le calcul des différents événements auxquels ils sont exposés; on remarquera que, dans cette optique, l'impossibilité de la substitution *salva veritate* ne contredit pas la thèse de Charolles selon laquelle on reprend seulement la tête nominale de la description indéfinie dans les exemples (3) et (4)², mais qu'elle contredit l'autre partie de la thèse de Charolles selon laquelle on ne calcule pas les modifications intervenues sur l'objet à la suite des événements décrits: si on ne les calculait pas, il n'y aurait pas de difficulté à substituer *salva veritate* une description définie qui reprendrait la description indéfinie d'origine (moins le déterminant). Or cette difficulté existe.

Il reste cependant une difficulté, au moins apparente, pour ma thèse sur l'identité numérique et cette difficulté est visible dans l'exemple (de référent évolutif) suivant:

¹ De fait, la coréférence virtuelle entre une expression autonome référentiellement et une expression non-autonome référentiellement est le seul cas où Milner admet la synonymie linguistique.

² Et, ce faisant, elle justifie au moins partiellement ma thèse de la dépendance de l'identité sortale envers l'identité numérique et contredit celle de Wiggins.

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

(13) La chenille volera lorsqu'elle sera devenu papillon.

Ici, ce n'est pas le principe de substitution *salva veritate* qui pose problème (en fait la substitution *salva veritate* se fait sans difficulté), c'est la possibilité, voire la probabilité, que cet exemple reçoive une interprétation générique. Or, Kleiber (1990) a offert une excellente description des descriptions définies génériques selon laquelle une description définie singulière générique doit se comprendre comme un syntagme nominal massif: "*Le + N* générique forme un SN massif: il renvoie à l'individu générique N, c'est-à-dire à un référent conçu comme homogène, non constitué d'occurrences discernables" (Kleiber 1990, 85). Si Kleiber a raison, il devient difficile de dire que l'identité numérique s'applique dans ce cas, puisque l'identité numérique, dans mon hypothèse, dépend de la possibilité de la comptabilité et que cette possibilité est absente dans le cas des descriptions définies singulières génériques. Soit, donc, on renonce à la thèse de la dépendance entre identité numérique et comptabilité, soit on admet, à côté de l'identité numérique une autre sorte d'identité qui ne dépendrait pas de la comptabilité, soit on renonce à la thèse de Kleiber sur *le* générique. Il faut bien reconnaître qu'aucune de ces trois solutions n'est très séduisante et je crois que l'on peut en proposer une quatrième selon laquelle l'exemple (13) est un énoncé qui ne porte pas sur des individus et qui ne met pas en cause leur identité numérique, mais qui porte sur des concepts sortaux de phase du type "biologique" (i.e. qui indiquent des phases biologiques dans l'existence d'une sorte particulière d'individus) et qui indiquent la relation entre ces concepts et les capacités actuelles ou futures des individus qu'ils regroupent. Je n'en dirai pas plus long ici, mais on remarquera qu'une telle explication dépend, au moins partiellement, de la conception des termes d'espèce naturelle défendue par Putnam (1975).

12. Esquisse d'une approche de l'aspect purement linguistique du problème

Reste un problème en suspens: certes l'impossibilité de la substitution *salva veritate* dans les exemples (3), (4) et (5) donne tort à Michel Charolles quand il affirme que les changements sur les objets dus aux événements dans les énoncés ne sont pas calculés; mais s'ils sont calculés, comment expliquer certaines impossibilités d'usage des pronoms de troisième personne comme celle qui se manifeste en (11)?

Ici, il faut faire intervenir une description du fonctionnement du pronom de troisième personne. Elle devra se distinguer de l'analyse traditionnelle en termes d'anaphore dont nous avons vu plus haut qu'elle ne convient pas mais elle devra aussi expliquer pourquoi certaines reprises pronominales sont impossibles. On remarquera tout d'abord que je n'ai pas montré plus haut que l'analyse traditionnelle de l'anaphore et son extension milnérienne ne peuvent s'appliquer à aucun des fonctionnements linguistiques traditionnellement regroupés sous le nom d'anaphore: j'ai seulement montré qu'elle ne convenait pas au traitement du fonctionnement référentiel du pronom de troisième personne. Ce que je vais dire s'applique donc seulement, *a priori*, au pronom de troisième personne. A mon sens, le pronom de troisième personne fonctionne de la même façon que n'importe quelle expression référentielle non pronominale employée pour la référence directe: sur la base de l'expression référentielle, du contexte linguistique et de la situation de communication, on détermine un référent approprié. Le fonctionnement est légèrement plus spécifique dans le cas des pronoms de troisième personne: il faut, **pour que l'usage du pronom soit grammatical**, que le référent en question fasse partie d'un ensemble de référents déjà identifiés **linguistiquement**. En d'autres termes, la raison pour laquelle on ne peut faire suivre (11b) de (11d), c'est que (11b) ne mentionne pas explicitement les morceaux de poulet et la raison pour laquelle on peut faire suivre (11c) de (11d), c'est que (11c) les mentionne. Pourquoi, cependant, si les conséquences de l'événement sont **calculées**, ne peut-on pas considérées qu'elles sont *ipso facto* **représentées** ? Davidson (1980) remarque que les conséquences d'une action ou d'un événement ne sont pas toujours représentées dans la description de cet événement ou de cette action, ce qui n'interdit pas qu'elles soient calculées ou accessibles par le calcul. Dans cette optique, on notera que la suite (11d) reste compréhensible même si c'est (11b) et non pas (11c) qui la précède et que, pour expliquer qu'elle reste compréhensible, il faut que le référent soit accessible: ce qui est en jeu, c'est donc la **grammaticalité** de ce type d'usage pronominal, mais pas son **interprétabilité**.

On remarquera que cette analyse est justifiée par le problème de confusion entre usage et mention que rencontre la théorie de Fauconnier.

13. Conclusion

Il me serait agréable de pouvoir conclure en disant que je pense que tous les problèmes que posent les référents évolutifs sont résolus et que j'envisage de me retirer dans ma campagne d'adoption pour y couler paisiblement le reste de mes jours avec la sérénité que peut seul donner (selon les moralistes) le sentiment du devoir accompli. Malheureusement, il reste encore de nombreux problèmes: certains n'ont pas ou peu été abordés dans cet article et le seront dans d'autres articles; d'autres, par contre, ont été abordés ici et sont, pour cette raison, beaucoup plus gênants.

En effet, si l'embryon de théorie de l'identité donnée ici résout, je crois, tous les problèmes que résout la théorie de Wiggins et résout, partiellement tout au moins, le problème d'identité spécifique aux référents évolutifs, elle rencontre encore certaines difficultés. Je vais les exposer rapidement sous la forme de puzzles que je livre à votre sagacité sans proposer autres choses que des pistes très vagues pour les résoudre.

Le premier problème surgit à propos de l'exemple de Wiggins que je discute ici-même: une cruche est cassée. Le problème que posait Wiggins était de savoir si la collection de morceaux de faïence qui résulte de ce bris est ou n'est pas identique à la cruche. Il en arrivait à la conclusion que la collection de morceaux de faïence correspond à la constitution de la cruche, mais qu'elle n'est pas identique à la cruche. Il envisageait ensuite l'arrivée de Pierre qui recollait les morceaux de faïence pour en faire une cafetière: la cafetière n'était pas identique numériquement à la cruche, mais il y avait une communauté de constitution entre ces deux objets différents. Cependant, imaginons, ce qui est d'ailleurs beaucoup plus probable, que Pierre recolle les morceaux et reconstitue la cruche: dans ce cas, il semble que, intuitivement tout au moins, la cruche avant sa chute soit identique numériquement avec la cruche recollée. Mais, comment est-ce possible si l'on maintient la distinction entre le est d'identité numérique et le est de constitution? D'un autre côté, si l'on abandonne cette distinction, on se condamne à dire que dans l'exemple original de Wiggins, la cafetière est identique à la cruche, ce qui va contre l'intuition. Je n'ai pas de suggestions par rapport à ce problème que je vous livre.

D'autres problèmes d'identité n'ont pas été abordés ici, ceux que soulèvent les exemples suivants:

- (14) L'église est une. Sa grandeur est de ressaisir. Lorsqu'elle condamne Jeanne d'Arc et lorsqu'elle la canonise, elle me représente une seule et même personne qui se trompe et se qui se repent.

J. Cocteau, *Journal d'un inconnu*.

- (15) Lorsque le Salon des Artistes français refuse Manet, Cézanne et Renoir, et que plus tard il les accepte, c'est le même jury dont les yeux s'ouvrent.

J. Cocteau, *Journal d'un inconnu*.

Le problème que posent ces exemples tirés de Cocteau, c'est celui de savoir s'il a raison: nous n'aurions aucune difficulté s'il s'agissait d'un individu unique, si, disons c'était le juge Cauchon qui, après avoir condamné Jeanne d'Arc, la fait canoniser. Mais ce ne sont pas les mêmes individus qui condamnent Jeanne d'Arc pour la canoniser par la suite, même si les différents individus responsables de ces différents actes appartiennent au même corps constitué, l'église. On a le même phénomène dans l'exemple (15). On le retrouve également dans un exemple comme (16):

- (16) Il me semble me souvenir depuis des siècles et des siècles de la grande table de pierre, au pied du château, à l'ombre des vieux tilleuls. Le temps ne mordait pas sur elle. Elle flottait dans l'éternité. A peine, le déjeuner terminé, le soir aussi, après le dîner, l'été, quand il faisait beau, nous venions renouer autour d'elle, à travers désastres et deuils, le cercle de la famille. Nous étions venus en perruques, en tricornes, en huit-reflets, en melons, en canotiers. Nous étions venus en képis. nous avons fini nu-tête. (...) Champaigne nous avait peints autour de la table de pierre, et Le Brun, et Rigaud et Lancret et Nattier. Et puis encore Watteau, entre deux Pierrots, et Boucher, et Fragonard. (...) Nous étions en train de tomber dans les bras de Bonnat lorsque Nadar apparaissait, avec sa poire et son trépied, pour disparaître aussitôt sous son petit voile noir et s'emparer de nous. Nous descendions de nos cadres de bois et d'or, si merveilleusement rigides, pour entrer dans des albums de cuir et bientôt de plastique où nous retrouvions n'importe qui.

J. d'Ormesson, *Au plaisir de Dieu*.

(1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179

Ici, très clairement, c'est la famille dont il s'agit dans le roman (les du Plessy-Vaudreuil) que d'Ormesson désigne par ce nous, en affirmant l'identité au travers des siècles. Pour s'en convaincre, on comparera cet exemple à l'exemple (17):

(17) De temps en temps, mon grand-père montait avec moi sur la plus haute tour du château. Nous dominions la campagne. Il faisait beau. Il me montrait ce que les siècles avaient donné aux miens. Nous voyions au loin Saint-Paulin, et Roissy, et Villeneuve, et le cimetière de Roussette où nous étions tous enterrés.

J. d'Ormesson, *Au plaisir de Dieu*.

Ici, à la différence de ce qui se passe pour l'exemple (16), les différents *nous* de la dernière phrase ne renvoient pas à un groupe supposé identique à travers le temps. Les gens désignés par le premier *nous* sont le narrateur et son grand-père qui regardent la campagne. Les individus qui sont désignés par le second *nous* sont tous les membres de la famille enterrés au cimetière de Roussette et ceux qui viendront les y rejoindre après leur mort, autrement dit la famille.

Comme je l'ai dit précédemment, je n'ai pas de solution à ces problèmes que je me contente de soumettre à la réflexion.

Bibliographie

BROWN G. & YULE G. (1983), *Discourse analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.

BURGE T. (1979), "Mass terms, count nouns, and change", in PELLETIER F.J. (ed.), *Mass terms: some philosophical problems*, Dordrecht, D. Reidel Pub. Co., 199-218.

CARTWRIGHT H.M. (1979), "Some remarks about mass nouns and plurality", in PELLETIER F.J. (ed.), *Mass terms: some philosophical problems*, Dordrecht, D. Reidel Pub. Co., 31-46.

CASTAÑEDA H-N. (1989), *Thinking, language and experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

CHAROLLES M. (1991), *Ilots anaphoriques et anaphore associative*, manuscrit.

- COOK K.C. (1979), "On the usefulness of quantities", in PELLETIER F.J. (ed.), *Mass terms: some philosophical problems*, Dordrecht, D. Reidel Pub. Co., 121-136.
- DAVIDSON D. (1980), *Essays on actions and events*, Oxford, Oxford University Press.
- DUCROT O. & TODOROV T. (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- EVANS G. (1982), *The varieties of reference*, Oxford, Oxford University Press.
- EVANS G. (1985), "Identity and predication", in *Collected papers*, Oxford, Oxford University Press, 25-48.
- FAUCONNIER G. (1983), *Espaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit.
- FERRET S. (1993), *Le philosophe et son scalpel*, Paris, Minuit.
- GABBAY D. & MORAVCSIK J.M.E. (1979), "Sameness and individuation", in PELLETIER F.J. (ed.), *Mass terms: some philosophical problems*, Dordrecht, D. Reidel Pub. Co., 199-218.
- GEACH P. (1980), *Reference and generality: an examination of some medieval and modern theories*, Ithaca/Londres, Cornell University Press.
- ISHIGURO H. (1990), *Leibniz's philosophy of logic and language (2^o edition)*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KLEIBER G. (1990), *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève/Paris, Droz.
- KRIPKE S. (1982), *La logique des noms propres*, Paris, Minuit.
- LEWIS D. (1983), "Survival and identity", in *Philosophical papers, volume I*, Oxford, Oxford University Press, 55-77.
- LEWIS D. (1986), "Causation", in *Philosophical papers, volume II*, Oxford, Oxford University Press, 159-213.

- (1997), in Kleiber, G. et al. (eds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 149-179
- LEWIS D. (1986), "Events", in *Philosophical papers, volume II*, Oxford, Oxford University Press, 241-269.
- MILNER J-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.
- MILNER J-C. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- MILNER J-C. (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- NOZICK R. (1981), *Philosophical explanations*, Oxford, Clarendon Press.
- NUNBERG G.D. (1978), *The pragmatics of reference*, Bloomington, Indiana, Indiana University Club.
- PARSONS T. (1979), "Afterthoughts on mass terms", in PELLETIER F.J. (ed.), *Mass terms: some philosophical problems*, Dordrecht, D. Reidel Pub. Co., 167-172.
- PARSONS T. (1979), "An analysis of mass terms and amount terms", in PELLETIER F.J. (ed.), *Mass terms: some philosophical problems*, Dordrecht, D. Reidel Pub. Co., 137-166.
- PUTNAM H. (1975), "Language and reality", in *Mind, language and reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 272-290.
- QUINE W.V.O. (1974), *The roots of reference: the Paul Carus lectures*, La Salle, Open Court.
- QUINE W.V.O. (1977), *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion.
- QUINE W.V.O. (1980), "Identity, ostension and hypostasis", in *From a logical point of view*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- QUINE W.V.O. (1981), "Grades of discriminability", in *Theories and things*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 129-133.
- QUINE W.V.O. (1981), "On the individuation of attributes", in *Theories and things*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 100-112.

- QUINE W.V.O. (1981), "Things and their places in theories", in *Theories and things*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1-23.
- REBOUL A. (1992), *La désignation des référents en mutation: différentes hypothèses*, manuscrit.
- REBOUL A. (à paraître), "Le poids des pères, le choc des fils: prédicats de phase et identification", in *Langages* .
- SHARVY R. (1979), "The indeterminacy of mass predication", in PELLETIER F.J. (ed.), *Mass terms: some philosophical problems*, Dordrecht, D. Reidel Pub. Co., 47-54.
- WIGGINS D. (1980), *Sameness and substance*, Oxford, Basil Blackwell.